

Inégalités sociales et décolonisation

Les rééquilibrages de la Nouvelle-Calédonie

« Le passé était le temps de la colonisation.
Le présent est le temps du partage, par le rééquilibrage.
L'avenir doit être le temps de l'identité, dans un destin commun. »

Accord de Nouméa, préambule



© Isabelle Staron-Tutugoro — À la poursuite de l'homme oiseau

Sous la direction de

FLORENCE FABERON

Maître de conférences de droit public, HDR, Université Clermont Auvergne

LÉON WAMYTAN

Docteur en droit public, Secrétaire général de la Maison de la Mélanésie, Nouméa

et **ILAÏSAANE LAOUVEA**

*Maison de la Mélanésie et membre du conseil d'administration
de l'Institut du Pacifique, Australian National University (Canberra)*

**14 et 15
décembre 2017**

**Centre
culturel Tjibaou,
Nouméa**



Pour toute information, et si vous souhaitez déjeuner sur place, merci de prendre contact avec **Florence Faberon** : florence.faberon@free.fr

Jeudi 14 décembre

8 h 15 **Accueil** : Monsieur le directeur du Centre culturel Tjibaou ou son représentant

Ouverture du colloque

Monsieur le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie ou son représentant

Inégalités sociales et décolonisation : les rééquilibrages de la Nouvelle-Calédonie - présentation du colloque

Florence Faberon, Maître de conférences de droit public, HDR, Université Clermont Auvergne, Léon Wamytan, Docteur en droit public, Secrétaire général de la Maison de la Mélanésie et Ilaïsaane Lauouvéa, Maison de la Mélanésie et membre du conseil d'administration de l'Institut du Pacifique, Australian National University, Canberra

PROLÉGOMÈNES

*Sous la présidence de Laurent Sermet,
Professeur de droit public, Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence*

9 h **1. Volonté politique et règles juridiques**

Jean-Marie Pontier, Professeur de droit public, Aix-Marseille Université

9 h 25 **2. Égalité sociale et égalité politique**

Michel Borgetto, Professeur de droit public, Université Paris 2 Panthéon-Assas

9 h 50 **3. Décolonisation, droit et politique**

Ariane Vidal-Naquet, Professeur de droit public, Aix-Marseille Université

10 h 15 **Pause**

10 h 30 **4. Les instruments de lutte contre les inégalités sociales : perspectives historiques et comparatistes**

Hervé Rihal, Professeur de droit public, Université d'Angers

10 h 55 **5. Inégalités sociales et recherches archivistiques en Nouvelle-Calédonie**

Ingrid Utchaou, Directrice des archives territoriales de Nouvelle-Calédonie

11 h 20 **6. Les sciences sociales et la question structurelle des inégalités**

Hamid Mokaddem, Docteur en anthropologie, professeur agrégé de philosophie, Institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie

11 h 45 **Débat** : présidé par le professeur Laurent Sermet

PREMIÈRE PARTIE

Les inégalités sociales, du passé au présent

*Modérateur : Antoine Leca,
Professeur agrégé des facultés de droit, Aix-Marseille Université*

14 h **1. Inégalités sociales et répartitions foncières en périodes pré et post coloniales**

Dominique Fochi, Ancien directeur de la fédération des groupements de droit particulier local

14 h 25 **2. Les solidarités en société traditionnelle et en société moderne**

Léon Wamytan, Docteur en droit public, Secrétaire général de la Maison de la Mélanésie

14 h 50 **3. Inégalités sociales et distinctions ethniques dans la Nouvelle-Calédonie contemporaine**

Louis Waïa, Directeur de la gestion et de la réglementation des affaires coutumières de la Nouvelle-Calédonie

15 h 15 **4. Inégalités, distinctions et fonctions sociales**

– Inégalités sociales et services publics

Mathieu Touzeil-Divina, Professeur de droit public, Université de Toulouse, Delphine Espagno-Abadie, Maître de conférences de droit public, Institut d'études politiques de Toulouse et Josepha Diringier, Maître de conférences de droit privé, Université Rennes 1

15 h 40 **Pause**

15 h 55 **– Inégalités sociales et condition féminine**

Rolande Trolue, Collaboratrice du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en charge de la condition féminine

16 h 20 **– Inégalités sociales, jeunesse et éducation**

Un représentant du sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie

16 h 45 **Débat** : présidé par le modérateur, le professeur Antoine Leca

DEUXIÈME PARTIE

Les rééquilibrages contre les inégalités sociales

Modérateur de la matinée : *Dominique Turpin, Professeur honoraire de droit public*

8 h 15 1. Inégalités sociales et décolonisation : le rôle de la recherche scientifique

Édouard Hnawia, Directeur de l'Institut de recherche pour le développement en Nouvelle-Calédonie
Arnaud Paturet, Chargé de recherche au CNRS, Centre de théorie et analyse du droit de l'Université Paris Nanterre

9 h 10 2. La politique de rééquilibrage de la Nouvelle-Calédonie

– **Éléments de bilan :**

Samuel Gorohuna, Maître de conférences en sciences économiques, Université de la Nouvelle-Calédonie (communication écrite)

Mickaël Goujon, Maître de conférences de sciences économiques, HDR, Université Clermont Auvergne

Gilles Pestaña, Maître de conférences en géographie, Université de la Nouvelle-Calédonie

10 h Pause

10 h 15 – Témoignages des acteurs : table ronde

L'État, par le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie ou son représentant

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, par le président du gouvernement ou son représentant (sous réserve)

Le congrès, par le président du congrès ou son représentant

Le sénat coutumier, par le président du sénat coutumier ou son représentant

La société civile

Marie-France Michel, Présidente de l'association Saint-Vincent-de-Paul

11 h 45 Débat : présidé par le modérateur, le professeur Dominique Turpin

Modératrice de l'après-midi : Ilaïsaane Lauouvéa, Maison de la Mélanésie et membre du conseil d'administration de l'Institut du Pacifique, Australian National University (Canberra)

14 h 2. Le rôle des organisations internationales

– **Société internationale, autodétermination, décolonisation et lutte contre les inégalités**

Patrick Gaïa, Professeur de droit public, Aix-Marseille Université

– **La communauté du Pacifique**

Cameron Diver, Directeur adjoint de la CPS

– **Le Groupe du Fer de lance Mélanésien**

Mickaël Forrest, Président sortant de la réunion des hauts fonctionnaires du Groupe du Fer de Lance Mélanésien

15 h 3. Approches comparatives

– **Polynésie française**

Jean-Marc Regnault, Maître de conférences honoraire d'histoire

– **Papouasie-Nouvelle-Guinée**

Hélène Goiran, Docteure en histoire contemporaine, Maison de la Mélanésie

15 h 50 Pause

16 h 05 – Australie

Peter Brown, Professeur de lettres à l'Australian National University, Canberra

– **Taiwan**

Donatien Chang, Professeur adjoint, Faculté de droit, Université nationale de Taïpeh, Taïwan

16 h 55 Débat : présidé par le modérateur, le professeur Dominique Turpin

17 h 15 CONCLUSIONS

L'avenir peut-il être « le temps de l'identité dans un destin commun » ?

François Garde, Président de tribunal administratif

17 h 30 CLÔTURE DU COLLOQUE

par M. le président du gouvernement ou son représentant (sous réserve)

Inégalités sociales et décolonisation

Les rééquilibrages de la Nouvelle-Calédonie

« Le passé était le temps de la colonisation.
Le présent est le temps du partage, par le rééquilibrage.
L'avenir doit être le temps de l'identité, dans un destin commun. »

Accord de Nouméa, préambule

L'Accord de Nouméa, constitutionnalisé en 1998, prolonge, plus d'un demi-siècle après, le préambule de la Constitution de 1946 qui mit fin à l'Empire colonial. Mais alors que la Nouvelle-Calédonie dispose aujourd'hui des compétences nécessaires pour décoloniser, c'est-à-dire œuvrer à une société plus égale, plus juste à l'égard de ses différentes composantes, il s'agit pour elle de réussir leur mise en œuvre. L'Accord de Nouméa confronté à la fracture calédonienne définit sa politique par le terme concret de « rééquilibrage ». On ne saurait mieux viser la fin des arbitraires et de toutes les inégalités, qu'en conjuguant le rééquilibrage dans les domaines politique, culturel, social, économique... À cet égard, malgré les progrès impressionnants accomplis depuis trente ans, les rééquilibrages ne sont réalisés ni partout ni pour tous.

Le vivre ensemble, qu'on appelle ici le « destin commun » du peuple kanak et des différentes communautés de la Nouvelle-Calédonie, a trouvé ses institutions politiques (provincialisation, pluralisme gouvernemental, lois du pays, citoyenneté...). C'est dire que le rééquilibrage politique est globalement accompli et que tous sont d'accord pour continuer à construire la cité calédonienne sur ces fondements et avec ces instruments.

Le rééquilibrage culturel restaurant la dignité du peuple premier qui a accueilli les nouvelles populations est assuré par la mise en valeur de la coutume kanak fondement de l'ordre social kanak, par l'œuvre considérable du sénat coutumier, de l'agence de développement de la culture kanak, de l'académie des langues kanak, etc.

Le problème est moins dans les allées du pouvoir que dans les réalités quotidiennes. Observer cela, c'est constater l'échec du rééquilibrage social : délinquance, échec scolaire... Il vient en partie de l'achoppement du rééquilibrage économique. C'est à ce problème que veulent s'attaquer nos travaux sur *inégalités sociales et décolonisation : les rééquilibrages de la Nouvelle-Calédonie*.

À la veille d'un nouveau statut quel qu'il soit, il importe d'éclaircir les données du problème pour essayer d'en tracer des solutions. Il ne s'agit pas ici de reprendre les discussions institutionnelles qui vont définir l'avenir statutaire de la Nouvelle-Calédonie. Notre recherche se place quelle que soit la prochaine donne statutaire, en proposant une réflexion sur les difficultés économiques et sociales des Calédoniens.

La colonisation est une domination ; la décolonisation consiste à rétablir les égalités en organisant les rééquilibrages. Nous exposerons la permanence des inégalités sociales, du passé au présent en expliquant les aspects culturels des solidarités, essentiels en société traditionnelle et espérés en société moderne. Puis nous explorerons les chemins du rééquilibrage dans sa lutte contre les inégalités sociales.